

COMMUNIQUÉ DU BUREAU DES SERVICES GÉNÉRAUX DU 29 NOVEMBRE 2021

Vu la dégradation des conditions sanitaires nous conseillons à nos groupes de reprendre des réunions en « visio » quand cela leur est possible. Certains de nos groupes doivent de nouveau suspendre leurs réunions physiques, nous vous conseillons donc de vérifier sur notre site la situation des groupes que vous souhaitez visiter. Le site est remis à jour quotidiennement avec les informations que nous recevons de nos groupes.

Concernant les réunions en ligne, la liste de ces réunions et les liens d'accès sont disponibles sur notre site à la rubrique « Réunion en ligne ». Voici le lien :

<https://alcoholiquesanonymes.be/reunions/reunions-aa-en-ligne/>

Suite aux dernières décisions prises par le dernier Codeco nous insistons auprès des groupes qui tiennent des réunions physiques de faire respecter l'obligation du port du masque et la distance de 1.5 mètre entre les participants ainsi que la mise à disposition de gel hydroalcoolique. Nous insistons également sur la bonne ventilation des locaux et leur désinfection avant et après la réunion. Il nous paraît également important de prévoir quelques masques 'en réserve' de manière à pouvoir en fournir à une personne qui n'en disposerait pas. Ceci afin de ne pas être obligé de refuser l'accueil de cette personne.

Le BSG reste à votre disposition pour toutes questions.